

Gontšarov, Pavel

[Original : anglais]

Note verbale

Le ministère des Affaires étrangères d'Estonie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et, faisant référence à la note verbale du Secrétariat ICC-ASP/13/SP/06 du 18 février 2014, a l'honneur de lui transmettre les informations suivantes.

Le gouvernement estonien a décidé d'approuver la candidature, pour l'Estonie, du juge Pavel Gontšarov aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale le 17 avril 2014. Se fondant sur la décision gouvernementale ci-dessus mentionnée, le ministère des Affaires étrangères a également l'honneur de présenter la candidature du juge Pavel Gontšarov.

Le ministère joint à la présente le *curriculum vitae* du juge Pavel Gontšarov ainsi qu'un document confirmant que le candidat remplit les conditions exigées par le Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
